

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 novembre 2023 à 20h30

Commune déléguée de VAUDRY

24. Etude préliminaire du projet d'effacement des réseaux « Le Gage »

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire délégué présente le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication « Le Gage ».

Le coût total de l'opération est estimé, sur les bases de l'étude préliminaire, à 259 305,96 € TTC.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50 %, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommunication.

Sur ces bases, la participation communale est estimée à 117 017,74 €, déduction faite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Conseil Communal de la commune déléguée de Vaudry du 16 octobre 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 24 octobre 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De confirmer que le projet est conforme à l'objet de la demande,
- De solliciter l'examen du dossier en vue de son inscription au programme départemental d'intégration des ouvrages dans l'environnement,
- De souhaiter le début des travaux au 1^{er} semestre de l'année 2025 et d'informer le SDEC ENERGIE des éléments justifiant cette planification,
- De prendre acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- De décider du paiement de sa participation en une fois, à la réception des travaux, en section de fonctionnement,
- De s'engager à verser la contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231113-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023 Affichage : 13/11/2023 Délibération n°2023/11/06/24 du 6 novembre 2023 à 20h30





- De prendre note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de la TVA,
- De s'engager à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 6 482,65 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.
- De prendre note que le coût de ce projet est susceptible d'évoluer en fonction de l'étude définitive, de la nature du sous-sol ou suite à des modifications demandées lors de l'élaboration du projet définitif ou d'un changement dans les modalités d'aides.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	45	9
Vote Pour	45	9
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance L'adjointe au Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231113-24-DE

Réception par le préfet : 13/11/2023 Affichage : 13/11/2023

Accusé certifié exécutoire



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 09

Nombre de membres absents: 02

Le 06 Novembre 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, adjointe au Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 31 octobre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 31 octobre 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		X		Nicole DESMOTTES
DESMOTTES Nicole	X			
MALOISEL Gilles	X			
VELANY Guy		×		Pierre-Henri GALLIER
CHÉNEL Fernand	×			
GALLIER Pierre-Henri	X			
MAINCENT Lyliane		X		Marie-Odile MOREL
GOETHALS Corentin	×			
ROSSI Annie	×			
PICOT Régis	X			
MADELAINE Catherine		X		Marie-Noëlle BALLÉ
OLLIVIER Valérie	×			
DROULLON Joël	×			
BAZIN Lucien	×			
LEMARCHAND Marie-Claire	×			
FOUBERT Françoise	×			
BALLÉ Marie-Noëlle	×			
CORDIER Marie-Ange	×			
ROBBES Martine	X			
LE DRÉAU Nathalie	X			
DUMONT Eric		X		Françoise FOUBERT
COIGNARD Cindy		X		Samuel BINET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231113-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023 Affichage : 13/11/2023 Délibération n°2023/11/06/24 du 6 novembre 2023 à 20h30





MALLÉON Philippe	X			
LETELLIER Nadine	\boxtimes			
LELARGE Michel	☒			
RENAULT Dimitri	×			
MOREL Marie-Odile	×			
GOSSMANN Patrick	×			
BLANC Meiggie		X		Philippe MALLÉON
VIGIER Maud			×	
COURTEILLE Jacques	×			
MASSÉ Aurélie		X		Régis PICOT
BINET Samuel	×			
BEDEL Sandra	X			
LEFOUR Tony		X		Gilles MALOISEL
LEFEBVRE Yoann			×	
MARTIN Pascal	×			
PIGAULT Jane	X			
COUASNON Serge	×			
DUVAUX Maryse	×			
DUBOURGUAIS Roselyne	×			
FAUDET Olivier	×			
RENAULT Régine	×			
TOULUCH Jean-Claude	X			
LABROUSSE Sabrina	X			
LEVERRIER Rosine	X			
GELEZ Sylvie	X			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231113-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023 Affichage : 13/11/2023